



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Arrêté de création de comité de sélection au titre des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des enseignants-chercheurs,

Le Président de l'université

VU le code de l'éducation, notamment dans ses articles L. 712-2, 5° et L952-6-1, et le cas échéant L713-9 ;

VU le décret n° 84-431 du 06 juin 1984 modifié, fixant les dispositions statutaires applicables aux enseignants-chercheurs, notamment dans ses articles 9 et suivants, et 26-I-1° et 33 (MCF) ou 46-1° et 51 (PR) ;

VU le décret n° 2022-822 du 16 mai 2022 fixant des dispositions dérogatoires à la proportion minimale de quarante pour cent de chaque sexe dans la composition des comités de sélection des concours de recrutement des professeurs des universités relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

VU l'arrêté du 15 juin 1992 fixant la liste des corps des fonctionnaires assimilés aux professeurs des universités et aux maîtres de conférences ;

VU le cas échéant, l'avis du directeur de la composante L713-9 concernée par un recrutement sur emploi d'enseignant-chercheur ;

VU le procès-verbal de délibération du conseil académique restreint de I.E.P DE TOULOUSE dans sa séance du 15/03/2024, portant avis favorable sur la composition structurelle des comités de sélection mis en place au titre de la campagne 2024 de recrutement des enseignants-chercheurs ;

VU le procès-verbal de délibération du conseil académique restreint de I.E.P DE TOULOUSE dans sa séance du 15/03/2024, portant avis favorable sur la composition nominative des comités de sélection mis en place au titre de la campagne 2024 de recrutement des enseignants-chercheurs et sur la nomination des président et vice-président des comités de sélection ;

ARRETE :

Article 1 : Un comité de sélection chargé, dans une 1ère séance d'examiner les candidatures, puis dans une 2ème séance d'auditionner les candidats et de classer les candidatures, selon leurs mérites scientifiques, constitué pour se prononcer en qualité de jury souverain, est créé dans le cadre des opérations de recrutement à conduire sur l'emploi MCF 4041 en 4 Science politique pour une prise de fonctions le 01/09/2024.

Article 2 : Sont nommés membres du comité de sélection pour l'emploi désigné ci-dessus :

Internes à l'établissement - Spécialistes de la discipline

Civilité	Nom d'usage	Prénom	Corps	Discipline et spécialité	Unité de recherche
M.	EYMERI-DOUZAN S	JEAN-MICHEL	PR	4	NC
M.	TORDJMAN	SIMON	MCF	4	NC
M.	TANGUY	GILDAS	MCF	4	NC
M.	GOURISSE	BENJAMIN	PR	4	NC

Externes à l'établissement - Spécialistes de la discipline

Civilité	Nom d'usage	Prénom	Corps	Discipline et spécialité	Unité de recherche
Mme	DAKOWSKA	DOROTA	PR	4	NC
Mme	BOUTALEB	ASSIA	PR	4	NC
Mme	LAMARCHE	KARINE	Non Réf. B	NC	NC
Mme	HAEGEL	FLORENCE	PR	4	NC
Mme	LAUMOND	BENEDICTE	MCF	4	NC
Mme	BERJAUD	CLEMENTINE	MCF	4	NC

Internes à l'établissement - Autres disciplines

Civilité	Nom d'usage	Prénom	Corps	Discipline et spécialité	Unité de recherche
M.	HERMET	ALEXANDRE	PR	2	NC
M.	PENERANDA	ADRIEN	MCF	6	NC

Externes à l'établissement - Autres disciplines

Civilité	Nom d'usage	Prénom	Corps	Discipline et spécialité	Unité de recherche
----------	-------------	--------	-------	--------------------------	--------------------

Article 3 : Les personnalités dont les noms suivent sont nommées respectivement président.e et vice-président.e du comité de sélection créé pour l'emploi désigné ci-dessus :

EYMERI-DOUZANS JEAN-MICHEL
TORDJMAN SIMON

Article 4 : Monsieur le Directeur Général des Services de l'université est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à TOULOUSE, le 22/03/2024

DIRECTEUR




ERIC DARRAS

Voies et délais de recours :

Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez former :

- soit un recours gracieux auprès du président de l'université (DRH) ;
- soit un recours contentieux devant le tribunal administratif du ressort de l'établissement.

Vous pouvez exercer directement un recours contentieux devant obligatoirement intervenir dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la présente décision.

Vous pouvez également introduire un recours gracieux auprès du président de l'université auteur de l'acte. Si ce recours est exercé dans les 2 mois de la publicité de la décision, il proroge une seule fois les délais de recours contentieux.

Vous conservez ainsi la possibilité de former un recours contentieux dans un délai de 2 mois, à compter de la décision intervenue sur ledit recours gracieux. Cette décision peut être explicite ou implicite (absence de réponse de l'administration pendant 2 mois).

Dans les cas exceptionnels où une décision explicite intervient dans un délai de 2 mois après la décision implicite –et donc dans un délai de 4 mois à compter de la date du présent avis-, vous disposez à nouveau d'un délai de 2 mois à compter de la notification de cette décision explicite pour former un recours contentieux.

Poste de Maitre de Conférence de Science politique

Section 04 : Science Politique

Profil du poste Politique comparée : compétition politique

Le poste est destiné à couvrir des besoins en enseignement et en recherche dans le domaine de la science politique pour le diplôme de Sciences Po Toulouse et pour les autres formations de l'établissement (Masters, Prépas concours, etc.). Il ou elle exercera ses activités de recherche au sein du Laboratoire des Sciences Sociales du Politique (LaSSP). Le poste est destiné à couvrir des besoins en enseignement et en recherche dans le domaine de la politique comparée, avec une spécialisation sur la thématique de la compétition politique : élections (mobilisations électorales, technologies électorales, participation politique, clientélisme, oppositions et répression politique, etc) ; les organisations politiques (partis politiques, groupes d'intérêt, diasporas, groupes religieux, etc.). Des terrains extra-européens seraient précieux ainsi qu'une perspective transnationale dans une approche de sociologie politique. Des responsabilités administratives devront également être assumées. Le profil requis est celui d'un(e) enseignant(e)-chercheur(e) ouvert(e) à l'interdisciplinarité, prêt(e) à s'investir tant en matière de tâches administratives que d'innovations et créations pédagogiques.

Job profile :

Toulouse Institute of Political Studies, 21 allée de Brienne - CS 88526 31685 Toulouse cedex 6 - France.

*Vacant position as **full assistant professor of political science**. Teaching: 192htd per year; remaining charge to be distributed between research and pedagogical/administrative responsibilities;*

*Contact Person: Mme Floriane LIPCZAK
grh@sciencespo-toulouse.fr*

Deadline for submission: 29 mars 2024

Enseignement :

Le candidat est susceptible d'assurer des enseignements dans les formations suivantes :

1°/ Diplôme de l'IEP et Diplôme National de Master – Mention Science Politique : outre des enseignements généraux et introductifs à la science politique (CM et TD) en premier cycle, le candidat devra assumer selon ses spécialités, notamment aréales, des enseignements sur des objets et des enjeux articulés aux parcours de 4ème et 5ème année du domaine international du diplôme de Sciences Po Toulouse (Nouveaux Enjeux et Gestion de crises et DNM spécialité Gouvernance des Relations Internationales et/ou du parcours Etudes européennes et/ou Développement et solidarités internationales). Il/elle devra également contribuer au suivi des stages et des mémoires des étudiants.

2°/ Formations en alternance, continues et à distance : le candidat sera sollicité pour s'investir dans les enseignements de ces formations ; des expériences ou propositions créatives en matière d'innovations pédagogiques et de formation continue, en alternance ou de FOAD seraient appréciées.

3°/ DU « International and comparative studies » : le candidat y assurera un enseignement en anglais adaptable à ses domaines de spécialités.

4°/ Préparation aux concours administratifs : le candidat pourra être sollicité pour enseigner en CPAG, LAP ou dans les prépas concours gérés par l'IEP de Toulouse.

Département d'enseignement : Sans objet au regard de l'organisation de l'IEP

Lieu(x) d'exercice : IEP de Toulouse « Sciences Po Toulouse ».

Equipe pédagogique : 31 enseignants-chercheurs titulaires ; plus de 350 intervenants extérieurs.

Nom du directeur de l'IEP : DARRAS Eric, Professeur agrégé des universités en science politique

Tel. du directeur de l'IEP : 0033 (0)5 61 11 02 70

Email du directeur de l'IEP : direction@sciencespo-toulouse.fr

URL établissement : www.sciencespo-toulouse.fr

Recherche :

Profil : Le ou la candidat·e est appelé·e à rejoindre le Laboratoire des Sciences Sociales du Politique (LaSSP), contribuant ainsi à renforcer la dimension comparatiste d'un centre de recherche résolument interdisciplinaire. Un réseau international et des approches innovantes sont bienvenues.

Le projet scientifique du laboratoire est structuré en trois axes : Axe 1 : Gouvernements, administrations et politiques publiques ; Axe 2 : Socialisations, Engagements, Mobilisations et Politisations Pratiques, Axe 3 : Connexions, circulations, croisement.

Forte de son ancrage en sociologie politique comparée de la compétition politique, la personne recrutée inscrira prioritairement ses recherches dans l'axe (2) *Socialisations, engagements, mobilisations et politisations pratiques*, ou (3) *Connexions, circulations, croisements* du LaSSP. Une spécialisation sur des contextes extra-européens sera particulièrement appréciée. Les publications du candidat dans les revues scientifiques de référence et ses expériences de porteur de projets collectifs viendront renforcer le potentiel de recherche du laboratoire. Un engagement fort dans l'activité contractuelle et/ou l'administration de la recherche est également attendu.

Lieu(x) d'exercice : Laboratoire des Sciences Sociales du Politique (LaSSP) - EA 4715.

Nom directeur de laboratoire : GOURISSE Benjamin

Tel du directeur de laboratoire : 00 33 (0)5 34 44 51 96 / 00 33 (0)6 12 96 03 23

Email du directeur de laboratoire : benjamin.gourisse@sciencespo-toulouse.fr

URL laboratoire : <https://lassp.sciencespo-toulouse.fr>

Informations sur le dossier de candidature :

Le dossier de candidature est dématérialisé. Toutes les pièces requises doivent être déposées dans le volet ANTEE de GALAXIE avant la date de clôture des candidatures (vendredi 29 mars 2024 à 16 heures heure de Paris).

Référence : arrêté du 6 février 2023, fixant les dispositions permanentes applicables à l'ensemble des recrutements de professeurs des universités et de maîtres de conférences.

Pièces obligatoires mentionnées selon le cas dans l'arrêté du 6 février 2023.

Arrêté accessible depuis le portail GALAXIE (rubrique 'A consulter' dans la colonne droite).

Cet arrêté fixe la liste des pièces obligatoires à fournir par la candidate ou le candidat selon sa situation. Il est disponible à partir de la page suivante de GALAXIE

https://www.galaxie.enseignementsuprecherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_enseignants_chercheurs.htm

Les documents administratifs ainsi que le rapport de soutenance rédigés en tout ou partie en langue étrangère sont accompagnés d'une traduction en langue française dont le candidat atteste la conformité sur l'honneur. La traduction de la présentation analytique est facultative et les travaux, ouvrages, articles et réalisations en langue étrangère peuvent être accompagnés d'un résumé en langue française.

Mail de contact : grh@sciencespo-toulouse.fr